

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

ARRÊTÉ 2026-005

Code matière : 9.1

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Arrondissement de
Millau

Canton de Saint-Affrique

REPUBLIQUE FRANCAISE

-0-0-0-0-0-

Commune de Vabres l'Abbaye

-0-0-0-0-0-

Arrêté n° 2026-005 du 8 Janvier 2026

Objet : Arrêté municipal portant suppression d'un numéro de voirie – Rue des Treilles

Le Maire de Vabres l'Abbaye,

VU l'article L.2213-28 du code général des collectivités territoriales,

VU le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994,

VU l'arrêté n° 2023-003 du 10/01/2023, dans lequel sont annexés les numéros officiels attribués et la localisation de ces numéros,

VU les modifications à apporter aux annexes de l'arrêté n° 2023-003,

ARRÊTE

Article 1 :

- Le n° 16 Rue des Treilles 12400 Vabres-l'Abbaye a été supprimé.

Fait à Vabres l'Abbaye, le 8 Janvier 2026

Le Maire, Frédéric ARTIS

